

SALLE POLYVALENTE DE JAGNY SOUS BOIS

CONTRAT DE LOCATION (Pour les habitants hors de la commune)

ENTRE : La commune de JAGNY-SOUS-BOIS, représentée par Madame HOLLINGER Jacqueline, maire
dénommée : le propriétaire.

ET : Monsieur.....

Adresse.....

téléphone.....

dénommé : le locataire

Il a été convenu ce qui suit :

- La salle polyvalente est louée pour la journée du :.....

Du vendredi **16 heures** au dimanche suivant avant **12 heures**.

Le Locataire s'engage à se conformer au règlement de la salle joint à ce contrat.

RAPPEL :

La Commune se réserve le droit d'annuler le contrat ou la convention en raison d'évènements imprévisibles et indépendants de sa volonté, tels que : élections, réquisitions préfectorales, hébergement provisoire en cas de catastrophe ou tout autre évènement imprévisible.....

La commune ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

- **Le montant de la location est de 600 €uros pour le week-end vendredi 16 h au dimanche avant 12 h**
(délibération du 88/11/2022)

- **Le montant de la journée complémentaire (lundi 12h) est de 300 euros,**

- **Mercredi (de 14 h à 18 h) 150 €**

- **Le chèque d'arrhes à la signature du contrat est de 300 €uros,**

- **Le chèque de caution est de 1000 €uros**

Ces chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor Public

Une attestation d'assurance sera demandée pour la location.

Le nettoyage est à la charge du locataire, avec la sortie de toutes les ordures ménagères à stocker dans les containers mis à disposition.

Si au moment de l'état des lieux, il s'avère que le nettoyage n'a pas été effectué correctement, le propriétaire se réserve le droit de facturer des heures de ménage au prix de **22 euros de l'heure**.

Contrat établi en deux exemplaires à Jagny-sous-Bois, le

Le Locataire,
(mention : lu et approuvé)
Signature

Le propriétaire,

Coordonnées des Responsables de la salle : Mme HOLLINGER Jacqueline 01.37.71.13.60 ou 06.07.39.79.70
Mme BREYNE-GAILLARD Raymonde 06.81.39.39.65
Mr ROUDEAU-COOPER Laurent 06.07.39.79.70